

<http://clg-blois-vienne-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1074>



Tarifs de la demi-pension à partir de janvier 2020

- GESTION ET RESTAURATION - LA DEMI PENSION -

Date de mise en ligne : mercredi 8 janvier 2020

Copyright © COLLEGE BLOIS VIENNE - Tous droits réservés

Tarifs de la demi-pension à partir de janvier 2020

Pour information, l'assemblée du Conseil Départemental, lors de sa réunion du 14 octobre 2019 a adopté de nouveaux tarifs pour la restauration scolaire, applicables **à compter du 1er janvier 2020**.

Forfait élève demi-pensionnaire :

Le montant total sur l'année civile 2020 : 476 euros

- Trimestre de janvier à mars : 142.80 euros
- Trimestre d'avril à juillet : 142.80 euros
- Trimestre de septembre à décembre : 190.40 euros

Tarif à la prestation pour les élèves externes :

4.50 euros le repas